

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie  
**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde  
**Band:** 14 (1936)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Un Inocybe nouveau pour le Jura, Inocybe napipes Lange  
**Autor:** Favre, Jules  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-934650>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

alt, deutlich grauen, meist feinschuppigen, konischen Stiel, mehr graue Huthüllreste und noch andere Unterscheidungsmerkmale aufweist, übrigens viel seltener auftritt als tigrina. Zur Unterscheidung beider Arten habe ich auch eine grössere Zahl Tafeln nach der Natur gemalt.

Dieser Art tigrina ist pantherina DC in seiner dunklen Abart, wie sie Knapp in Tafel 7 1930 in dieser Zeitschrift wiedergibt, wenn ohne Knolle abgeschnitten, sehr ähnlich und leicht zu verwechseln, darum ist hierauf besonders zu achten, ungemein wichtiger, als zu sagen, dass man wegen pantherina DC vor dem Genuss des Perlpilzes warnen müsse.

Nicht unerwähnt möchte ich lassen, dass ich in dem sehr reichen Quellenmaterial, das ich mir unter grossen Kosten zu Amanita,

Amanitopsis und verwandten Familien zur Durchsicht und zu Tafelkopien aus den verschiedensten Büchereien besonders Deutschlands und Österreichs kommen liess, auch eine «Amanita rubescens»-Tafel fand, die auf keinen Fall rubescens, sondern meine Amanita pseudorubescens darstellt, und zwar ist die Tafel 22, Fig. 4—7 von Viviani (1834) in «Funghi d'Italia»: «Agaricus rubescens (Fries)». Der zweite dazu beigegebene breite, grosse Schnitt Fig. 7 ist wertlos und falsch, zeigt keinerlei Übereinstimmung mit den Figuren 4—6.

Es ist dies also der zweite Fall, dass mir in der Literatur dieser Pilz, falsch bestimmt, entgegengetreten ist, und zwar zu jedem meiner zwei Typen je ein Exemplar: die Tafel 80/2 (spissa) in Rickens als mein Typ I und die Tafel Viviani 22/4—6 als mein Typ II.

## Un Inocybe nouveau pour le Jura, Inocybe napipes Lange.

Par Jules Favre, Genève.

Quoique très rarement signalé jusqu'ici, cet Inocybe est bien connu, non seulement par l'excellente description originale de Lange, mais encore par celles de MM. Heim, Kühner et Boursier, puis Imler<sup>1)</sup>.

Cependant, comme cette espèce est nouvelle pour la Suisse, et comme MM. les D<sup>rs</sup> Wiki et Loup publient, à la suite de ces lignes, une étude toxicologique sur ce champignon, je ne crois pas superflu, afin qu'il n'y ait pas de doutes sur son identification, d'en préciser ici les caractères d'après quelques-unes de mes propres récoltes.

**Chapeau** dépassant rarement 5 cm de

diamètre, d'un brun cannelle terne (approximativement  $h_2$  de l'échelle de Lange), un peu plus foncé au centre, d'abord conique puis étalé et même un peu déprimé en coupe, mais toujours très nettement mamelonné, fibrilleux-gercé-crevassé radiairement, puis fissuré à la marge.

**Lamelles** blanchâtre-brunâtre d'abord, puis beige-grisâtre, enfin d'un brun un peu plus pâle et plus terne que le chapeau, plutôt minces, assez serrées (en moyenne 30 à 36, ordinairement 3 lamellules), peu larges, faiblement adnées ou presque libres.

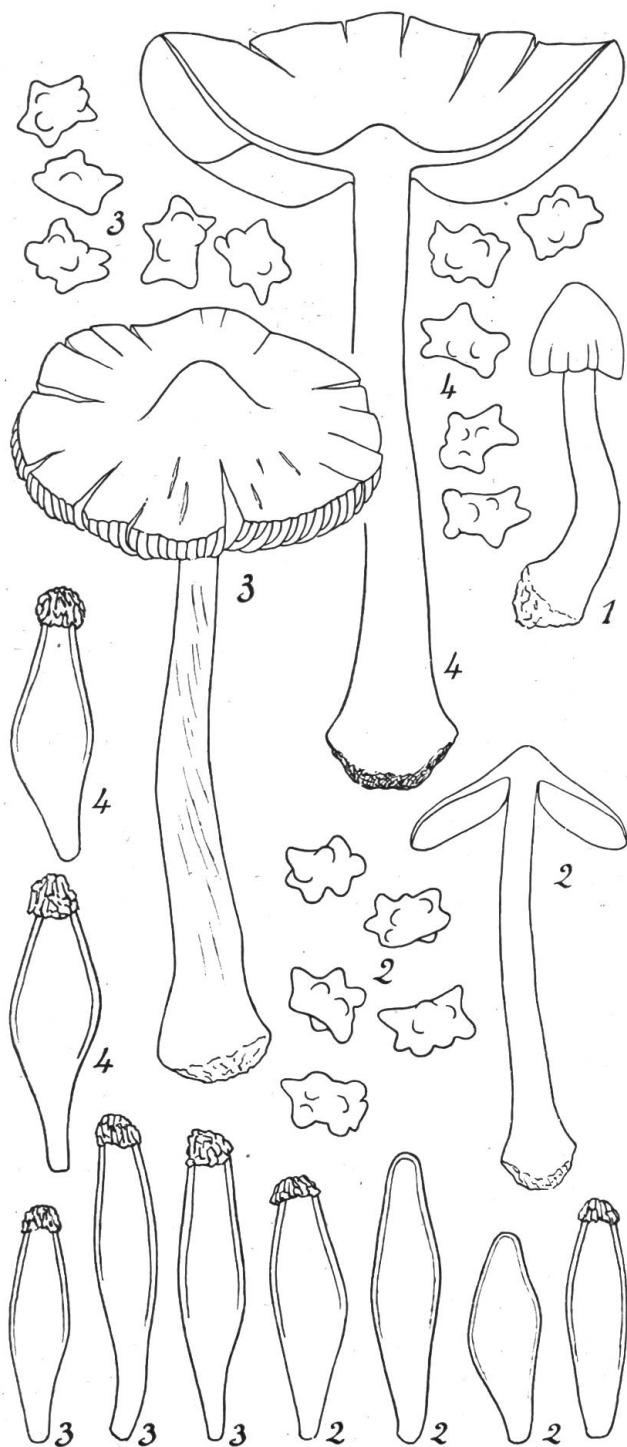
**Pied** atteignant rarement 8 cm de long, assez grêle en haut, mais s'élargissant vers le bas, soit graduellement soit assez brusquement, de manière à former un bulbe marginé atteignant 15 mm de diamètre, à marge très nette, mais non aiguë; il est plein, fibrilleux presque en entier, sauf tout en haut où il est prumineux-floconneux et à la base qui est aranéeuse; sa couleur est blanchâtre-brunâtre d'abord, puis d'un brun

<sup>1)</sup> Lange, J. F. *Studies in the Agarics of Denmark*. III, p. 44, pl. 3, fig. 12. Dansk Botanisk Arkiv, Bd. 2, n° 7, København, 1917.

Heim, R. *Le genre Inocybe*, p. 368, fig. 210, pl. 33, fig. 4. Encyclopédie mycologique, I. Paris, 1931.

Kühner, R. et Boursier, J. *Notes sur le genre Inocybe*. Bull. Soc. mycologique de France, t. 48, p. 127, fig. 14—15. Paris, 1932.

Imler, L. Bull. Soc. mycologique de France, t. 48, fasc. 3—4, Atlas, pl. 53, Paris, 1932.



**Inocybe napipes.**

1 et 2, tourbière de Praz Rodez, 1040 m près du Brassus, Jura vaudois. — 3, haut-marais des Saignolis, 1250 m, Jura neuchâtelois. — 4, haut-marais du Bois de Carroz, 1055 m, près du Brassus, Jura vaudois. — Champignons en grandeur naturelle; spores grossies 1000 fois, cystides 500 fois.

un peu plus terne et un peu moins foncé que le chapeau ( $h_2$ — $h_3$  de l'échelle de Lange), blanchâtre sous les lamelles et pâle sur le bulbe.

**Chair** brunâtre pâle à odeur et saveur très faibles.

**Spores** à bosses bien accusées,  $8-11 \times 6-8 \mu$ . **Basides** tétrasporiques. **Cystides** distribuées tant sur la marge que sur la face des lamelles, en partie couronnées et en partie nues,  $45-70 \times 12-20 \mu$ . Celles qui constituent la partie pruineuse du haut du pied sont le plus souvent non couronnées, en général plus grandes que celles des lamelles et de forme moins différenciée.

*Inocybe napipes* n'a été signalé jusqu'ici qu'au Danemark, en Hollande, en Belgique et aux environs de Paris. Il est bien certain qu'il est beaucoup plus répandu et sans doute a-t-il été parfois confondu avec *I. asterospora* Quéél. Il est facile cependant de distinguer cette dernière espèce de la première, particulièrement par les caractères suivants: *I. napipes* a le pied à peu près entièrement fibrilleux, sa chair est presque sans odeur et ses spores sont nettement hétérodiamétriques, tandis que *I. asterospora* possède un stipe totalement pruineux, une odeur spermatique très accusée et des spores à peu près isodiamétriques.

*Inocybe napipes* paraît manquer à des régions entières. Il faut peut-être en chercher la raison dans le fait que cette espèce est vraisemblablement acidophile. Ainsi je ne l'ai pas encore observée dans le bassin de Genève. Je ne la connais pas non plus dans le Jura, chaîne calcaire, hormis dans les tourbières ou hauts-marais, dont le sol est acide. Mais dans ces dernières formations botaniques c'est une espèce répandue, et c'est même le plus fréquent des *Inocybes*.

Je l'ai observée en effet depuis 1932 dans de nombreuses tourbières jurassiennes, entre 800 et 1250 m d'altitude. *Jura neuchâtelois*: Les Saignolis, Jean Colar et les Eplatures près de la Chaux-de-Fonds; le Bois des Lattes près des Ponts-de-Martel. *Jura vaudois*: L'Auberson et la Sagne près de Ste-Croix; la Sagne du Lieu, les Tillettes,

le Sentier, les Piguet-dessus, le Carroz et le Praz Rodez dans la Vallée de Joux; la Pile près de St-Cergue. *Département du Doubs*: les Creugniots, Joux-la-Vaux, les Guinots, la Seigne de Mémont, la Seigne de Plaimbois, le Narbief, la Chenalotte et le Bélieu, près du Russey; la Seigne Ronde et la forêt tourbeuse contiguë du Chalet des Prés, à proximité de la frontière suisse près de Ste-Croix. *Département du Jura*: le Bois d'Amont et les Rousses.

En outre j'ai découvert cette espèce en

Haute-Savoie dans la tourbière de Soman, à 1400 m, sur Mieussy.

Dans ces tourbières, on trouve cet Inocybe du commencement d'août à la fin de septembre, surtout dans la vacciniaie-callunaie (avec *Vaccinium Myrtillus*, *V. Vitis-Idaea*, *V. uliginosum*), parmi les polytrics, les *Hylacomium Schreberi*, *splendens*, les *Sphagnum*, aussi bien sous les bouleaux que sous les pins et même sous l'épicéa qui envahit le haut-marais en voie de se dessécher. Il évite cependant la sphagnaie pure très mouillée.

## De la Toxicité de *Inocybe napipes* Lange.

Par le Prof. B. Wiki et le Dr F. Loup  
de Genève.

Les *Inocybe napipes* Lange, utilisés pour nos recherches, nous ont été gracieusement transmis par M. Jules Favre, assistant au Musée d'Histoire naturelle de Genève, qui les avait trouvés en Haute-Savoie et dans le Jura français.

Un premier lot de dix exemplaires fut cueilli le 11 août 1935, dans le haut-marais de Soman, sur Mieussy, à environ 1440 m. Huit jours après, onze autres exemplaires furent récoltés dans une forêt tourbeuse au nord du Chalet-des-Prés, à 1100 m, dans le département du Doubs, à proximité de la frontière suisse, près de Sainte-Croix.

Conservés dans de l'alcool, les deux lots furent pesés et triturés finement le 23 septembre 1935. On peut estimer, sans risquer de se tromper beaucoup, que, à l'état frais, les 10 champignons de Soman pesaient environ 30 grammes, et les 11 du Chalet-des-Prés, à peu près 40 grammes.

Après trituration, les champignons ont été mis à macérer dans de l'alcool à 90°, et c'est cette «teinture sur lie» qui nous a fourni le matériel pour nos expériences.

Le procédé que nous utilisons depuis plus de dix ans, est le suivant:

Sachant qu'un volume arbitraire, mettons

90 cmc, de la teinture sur lie contient les principes actifs de 30 grammes d'*Inocybe napipes* frais, nous prélevons, après avoir secoué vigoureusement le récipient, une certaine quantité, 3 cmc, par exemple, représentant  $\frac{1}{30}$  de la masse, donc un gramme de champignon frais. Ces 3 cmc sont mis à filtrer; le filtre est lavé à plusieurs reprises avec de l'alcool à 90°, et finalement exprimé fortement. Le liquide filtré, plus ou moins coloré en jaune, est évaporé au bain-marie. Le résidu jaunâtre, un peu résineux, gras, constitue ainsi un *extrait alcoolique sec* d'*Inocybe napipes*. Il est repris avec une quantité connue d'eau distillée, et l'on s'arrange pour que cette *solution aqueuse*, toujours un peu trouble, contienne, par goutte, les principes actifs de  $\frac{1}{2}$ , un ou deux centigrammes de champignon frais, quand on procède à des recherches sur des grenouilles. Pour des injections à des cobayes, on établit des solutions renfermant 2-5-10 centigrammes, et plus, par centimètre-cube.

### 1. Recherches sur des grenouilles

vertes et rousses.

Après avoir endormi l'animal avec de l'éther, on met à nu le cœur et l'on incise